

Faits marquants de l'année  
2004





**Eric Hayat**  
Président du Conseil d'administration  
du GIP-MDS

# Le mot du président

## 2004 : le démarrage prometteur d'une deuxième étape pour net-entreprises.fr

➤ Construire et développer à quinze un projet commun, comme net-entreprises.fr, n'est pas une tâche facile. Les membres du GIP-MDS sont nombreux, divers, animés par des cultures respectives fortes, souvent partagés entre le souci de conserver leur autonomie et celui de voir se développer leur projet de site commun, dont tous perçoivent qu'il arrive à maturité, et cela à un moment où dans les entreprises que je connais bien - les esprits sont prêts à faire entrer les téléprocédures dans leur pratique quotidienne.

Après le remarquable élan initial qu'avait su donner au projet son premier Directeur général, Jacques Sauret, je me félicite que son successeur, Bernard Hélie, ait entrepris avec détermination la mise en œuvre d'une nécessaire phase II, celle de l'industrialisation des processus et de la prise en compte systématique des attentes des clients. Cette action, initiée en 2003, a, en 2004, porté visiblement ses premiers fruits : les éléments rassemblés dans les pages qui suivent en sont je crois des preuves manifestes.

Le simple fait que ce rapport annuel soit édité témoigne du souci de transparence des responsables et des équipes du GIP-MDS dont je mesure par ailleurs au quotidien l'implication et le professionnalisme. Et cela dans un contexte pas toujours aisé : la gouvernance d'une institution comme le GIP-MDS qui induit par principe une contribution forte de ses membres sur l'ensemble des sujets est complexe, nous travaillons d'ailleurs à son optimisation.

**Il nous reste beaucoup à faire :** l'indéniable décollage de la DUCS en 2004 par exemple, après un démarrage plus lent et plus difficile que prévu en 2003, ne doit pas masquer les marges de progrès à accomplir. En termes de rationalisation et de qualification des versions, d'améliorations fonctionnelles, mais aussi - et ces efforts sont à partager avec nos membres - en termes de suivi et de relais par les OPS partenaires sur le terrain.

Enfin, réfléchir ensemble, au-delà des réflexes historiques de chacun, aux vraies attentes du marché me paraît un impératif absolu : la réponse aux besoins des utilisateurs et notamment des « grands utilisateurs » que sont les tiers déclarants, les éditeurs de logiciels, les gestionnaires de portails de déclarations sociales n'est pas un luxe. C'est selon moi une condition majeure de développement pour net-entreprises.fr. Des enquêtes nous permettent désormais d'améliorer nos produits en ligne, des études doivent nous permettre d'y intégrer ceux qui devraient y être, EDI compris.

**Je voudrais souligner, pour conclure, que je suis très confiant sur les capacités communes du système original que nous formons et dont nous prouvons au jour le jour l'opérationnalité. Nos résultats 2004 nous autorisent, je crois, cette confiance.**

# Le GIP-MDS et net-entreprises.fr



> Le Groupement d'intérêt public **Modernisation des déclarations sociales** a été créé en mars 2000 pour offrir aux entreprises et à leurs tiers déclarants le moyen d'effectuer leurs déclarations sociales réglementaires et contractuelles à l'aide d'outils économiques, performants, simples d'installation et ergonomiques, en utilisant notamment les technologies de l'internet, dont la maturité apparaissait désormais suffisante.

Les membres du GIP-MDS sont **les organismes de protection sociale, les sociétés d'assurance, les institutions de prévoyance et les fédérations professionnelles.**

Résultant de leur volonté commune, le GIP-MDS est entièrement financé par ses membres, soucieux de mutualiser les expertises et les coûts, tout en manifestant aux entreprises leur souci nouveau et partagé de prendre en compte leurs attentes et de les considérer comme des clients et non plus comme des cotisants, notamment en masquant la complexité induite pour les entreprises par la multiplicité des institutions.



Le GIP-MDS accomplit cette mission par le biais du site net-entreprises.fr qui propose aux entreprises et à leurs tiers déclarants un accès unique, gratuit et sécurisé aux déclarations sociales.

**net-entreprises.fr** a ouvert en septembre 2000 avec une seule déclaration en ligne, la déclaration unique d'embauche développée par la branche recouvrement et aucun inscrit : elle totalisait, fin 2004, 10 déclarations en ligne et 429 677 établissements inscrits.

Cette progression, qui doit non seulement se confirmer mais s'accroître pour justifier **l'investissement financier et humain** réalisé par les OPS dans ce projet, témoigne déjà d'une avancée des téléprocédures dont le succès général apparaît au travers de la progression de l'impôt sur le revenu en ligne. Et notamment de l'intérêt croissant que trouvent les entreprises, y compris les plus petites, dans les téléprocédures, qui leur font apparaître **l'internet comme un outil concret et quotidien de facilitation de la vie professionnelle**, au-delà des mirages et des songes creux que véhiculait encore la bulle internet dans les années 2000.



- **ACOSS** - Agence centrale des organismes de sécurité sociale - Caisse nationale des Urssaf
  - **CNAVTS** - Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés
  - **AGIRC** - Association générale des institutions de retraite des cadres
  - **ARRCO** - Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés
  - **UNEDIC** - Organisme gestionnaire de l'assurance chômage, représentant les Assedic et le GARP en région parisienne
  - **L'Assurance Maladie - Caisse nationale**
  - **CANAM** - Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes
  - **CCMSA** - Caisse centrale de la mutualité sociale agricole représentant les caisses de MSA
  - **ORGANIC** - Caisse de compensation de l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce
  - **CANCAVA** - Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale
  - **CNSBTP** - Caisse nationale de surcompensation du bâtiment et des travaux publics de France
  - **CCVRP** - Organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des contributions d'assurance chômage des VRP multicartes
  - **FFSA-SINTIA** - Fédération française des sociétés d'assurances
  - **CTIP** - Centre technique des institutions de prévoyance
- 
- **MEDEF** - Mouvement des entreprises de France
  - **CGPME** - Confédération générale des petites et moyennes entreprises
  - **UPA** - Union professionnelle artisanale
  - **FNSEA** - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.



A condition, bien sûr, qu'elles aient dépassé les freins culturels repérés par l'ensemble des acteurs de téléprocédures, freins qui s'articulent autour de la peur de « ne pas savoir » et que cette dématérialisation ne se « rematérialise » pas là où il faut, avec les craintes de pénalité pour retard associées.

La ligne de la fracture numérique dans le monde des entreprises n'est pas évidente à tracer, ni autour des secteurs d'activité, ni autour des régions. Pour autant, elle existe : parmi toutes les entreprises connectées, le degré de familiarité avec internet est très variable, le niveau d'équipement également. Nous devons tenir compte de cette diversité.

Pour entraîner le passage à l'acte des petites structures, il faut aussi que leurs attentes soient bien prises en compte, et que les procédures dématérialisées soient faites dans **une véritable approche clients**.



Dans ces conditions, le fait que net-entreprises.fr ait ouvert et se soit développé avec surtout des déclarations en EFI (envoi de formulaire automatisé) peut être considéré comme **une première étape de réassurance nécessaire pour les plus petites structures**.

Mais il existe également des entreprises plus grandes, des tiers déclarants, des façonniers, aux attentes différentes, qui souhaitent que les déclarations soient produites par **les logiciels de gestion et envoyées d'un simple clic**, tout en recevant des retours rassurants sur la forme et le contenu du message transmis. En 2004, cette réflexion sur l'EDI a commencé à se mettre en place au GIP-MDS.

**L'offre net-entreprises.fr, c'est également le support**. Un centre de contact expert sur les problèmes de navigation, d'inscription est un élément indispensable de net-entreprises.fr. La recherche de qualité de service doit y être permanente, même si l'exercice est rendu difficile par les très fortes variations du nombre d'appels d'une période à l'autre, et si la frontière entre questions « métiers » qui restent à l'évidence du ressort des OPS, questions fonctionnelles et questions navigation n'est pas toujours facile à tracer.

# Les instances du GIP-MDS



> Le GIP-MDS fonctionne avec **une Assemblée générale**, composée d'un représentant de chacun des membres du groupement et avec un Conseil d'administration. Ces deux instances sont présidées par une personnalité qualifiée désignée par les ministres en charge des affaires sociales et des petites et moyennes entreprises. Le président du GIP-MDS est Monsieur Eric Hayat, au titre du Medef. L'État est représenté dans les instances du GIP-MDS par un Commissaire du gouvernement, rôle dont a été chargée la Direction de la sécurité sociale. Le GIP-MDS est soumis au contrôle de la Cour des Comptes, de l'IGAS ; un représentant de la Mission du contrôle d'État assiste aux travaux des instances du GIP-MDS.

Un Comité des utilisateurs, composé des fédérations patronales, du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables (CSOEC), des centres de gestion agréés, des éditeurs de logiciels (SYNTEC) et d'utilisateurs directs, représente les entreprises en tant qu'utilisatrices des produits et services développés ou proposés par le groupement. Le Comité des utilisateurs est consulté à tous les stades d'élaboration des services et peut saisir les instances du GIP-MDS de tout sujet lui paraissant devoir être porté à la connaissance des membres du groupement.

La **convention constitutive** du Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales a été approuvée par **arrêté le 17 mars 2000** (JO du 21 mars 2000).

## Les organismes et institutions constituant le GIP-MDS

La convention constitutive du GIP-MDS prévoit explicitement quatre instances : l'Assemblée générale (AG), le Conseil d'administration (CA), le Comité de pilotage (COFIL) et le Comité des utilisateurs (COUTI).

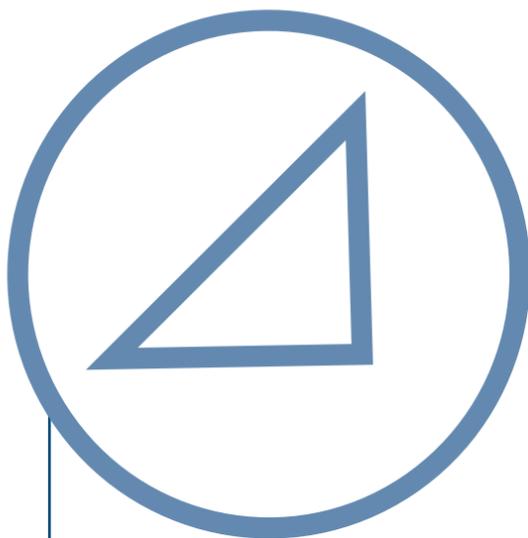
## L'Assemblée générale et le Conseil d'administration

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration sont les instances politiques du GIP-MDS. Outre les membres cités en

introduction qui participent au financement du GIP-MDS et qui ont voix décisionnaire à l'Assemblée générale, participent au Conseil d'administration, à titre consultatif, le représentant du ministère de la Santé et des Affaires Sociales (Direction de la Sécurité sociale) ainsi que le contrôleur d'État.

Le président et le vice-président du CA du GIP-MDS sont nommés pour une période de trois ans par le Conseil d'administration sur proposition de l'Assemblée générale.





Fédération ou organisme	Administrateurs titulaires	Administrateurs suppléants
MEDEF	Eric HAYAT (CA & AG) président Bernard CARON (CA & AG) vice-président	Marie-Josée BAFFOY (AG)
CGPME	Jean-François ROUBAUD (AG) Georges TISSIE (CA)	
UPA	Pierre BURBAN (AG) Roselyne LECOULTRE (AG)	
FNSEA	Muriel CAILLAT (AG) Claude COCHONNEAU (AG)	
ACOSS	Jean BOUILLIER (CA) Jean-Paul Le BAIL (CA) Louis-Charles VIOSSAT (CA)	Christian PINEAU (CA & AG) Michel MOISE-MIJON (CA) Louis-Charles VIOSSAT (CA)
AGIRC	Dominique de CALAN (CA & AG) Jean-Louis WALTER (CA)	Jean-Louis WALTER (AG) Catherine THIBIER (CA) Solange MORGENSTERN (CA)
ARRCO	Georges BOUVEROT (CA & AG) Bernard DEVY (CA)	Bernard DEVY (AG) Aimé RELAVE (CA)
UNEDIC	Marc PHALIPPOU (CA & AG) Michel MERSENNE (CA)	Michel MERSENNE (AG) Patrick GAPENNE (CA)
CNAV	Danièle KARNIEWICZ (CA & AG) Anne-Marie DEMONCY (CA) Sylvio CICCOTELLI (CA)	Marcel LESCA (AG) André FITO (CA) Patrick LEVATTOIS (CA) Alain POUSSEREAU (CA)
L'Assurance Maladie Caisse Nationale	Michel REGEREAU (CA & AG)	Gilles EVRARD (CA)
ORGANIC	Louis GRASSI (CA & AG)	Gérard QUEVILLON (CA & AG)
CNSBTP	Jacques RAUB (CA & AG)	Paul DI NATALE (CA & AG)
CANAM	Jean-Pierre LOUSSON (CA & AG)	Daniel POSTEL-VINAY (CA & AG)
CANCAVA	Gérard ROUCHY (CA & AG)	Eric PARDINEILLE (CA & AG)
CCMSA	Jeannette GROS (CA & AG) Paul LABONDE (CA & AG)	Yves HUMEZ (CA & AG)
CCVRP	Jean-Pierre BROGGI (CA & AG) Jean-François ROUBAUD (AG)	Jean ROCHE (CA & AG)
CTIP	Jean DOMANGE (CA & AG) Jean-Louis FAURE (CA & AG) Evelyne GUILLET (CA & AG)	
FFSA-SINTIA	Anne-Marie BERGER (CA & AG) Didier WECKNER (CA)	



#### Ses attributions principales sont :

- la convocation des sessions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale,
- la présidence des réunions du CA et de l'AG,
- la proposition de délibérer au CA et à l'AG sur la nomination du Directeur général,
- la représentation du GIP-MDS en justice.

Le Directeur général du GIP-MDS est nommé par le Conseil d'administration sur proposition de l'Assemblée générale.

Les commissaires aux comptes sont nommés par l'Assemblée générale.

Formellement, sont soumises au vote de l'Assemblée générale, toutes les décisions présentées et discutées en Conseil d'administration.

#### Ces organes exercent cette compétence, principalement sur :

- le programme d'activité annuel,
- les budgets,
- l'approbation des comptes,
- les orientations stratégiques et organisationnelles du GIP-MDS,
- les conventions de projets (c'est-à-dire toutes décisions de développement ou d'ouverture d'accès aux services de déclarations).



Ils décident, par ailleurs, de l'adhésion de nouveaux membres. Ils sont seuls habilités à modifier la convention constitutive du GIP-MDS, dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée générale se réunit au moins 2 fois par an sur convocation de son président, c'est-à-dire du président du CA.

Le Conseil d'administration se réunit sur convocation de son président ou à la demande d'au moins un tiers de ses membres.

#### Le Comité de pilotage (COPIL)

Le Comité de pilotage veille à la mise en œuvre et au suivi des décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration.

Il est composé du directeur de chaque membre du Groupement ou de son représentant, du président et des vice-présidents du Comité des utilisateurs, du Directeur général du GIP-MDS, d'un représentant du ministre chargé des Affaires sociales et d'un représentant du secrétaire d'État aux PME. Des personnes qualifiées peuvent être invitées, avec voix consultative.

Le Directeur général du Groupement préside le Comité de pilotage.

Le COPIL, outre ses missions de suivi des décisions du CA et de l'AG, joue un rôle de coordination et de concertation, ainsi que d'évaluation des impacts de net-entreprises.fr sur les systèmes d'information des OPS.

Des groupes de travail thématiques et d'expertise ont été constitués à la création du GIP-MDS, par le Comité de pilotage, afin de l'aider dans ses missions ou pour permettre aux OPS de contribuer à des projets.

Ainsi, des groupes existent pour la conduite de travaux dans les domaines de la production, l'architecture, la sécurité, la normalisation des données, les questions juridiques, la promotion et, enfin, le support aux utilisateurs.

Une réflexion a été menée sur le fonctionnement de ces groupes qui doit les amener à évoluer vers une organisation en mode projet.

**Les thèmes de travail les plus notables du COFIL sont :**

- la préparation des budgets et le programme d'action d'ensemble associé (octobre et novembre),
- les lettres de mission et le programme de travail des groupes thématiques et autres instances (décembre),
- la préparation de l'arrêté des comptes,
- la préparation des Conseils d'administration et des Assemblées générales,
- le pilotage des projets communautaires et le suivi des projets mutualisés (conventions),
- la validation de la constitution des groupes thématiques et l'assurance de leur coordination.

**Les participants au Comité de pilotage :**



**ACOSS :**

- Jean MILLIEZ
- Thierry MALAVERGNE
- Claude RUTH

**AGIRC-ARRCO :**

- Marie-Thérèse LANCE
- Daniel LEFEBVRE
- Jean-Claude GUICHARD
- Jean-Pierre JOUDRIER
- Brigitte BRIARD

**CANAM :**

- Philippe NICOLAZO
- Joseph FERRARO
- Eugène HOCHET
- Olivier SAILLENFEST

**CCMSA :**

- Françoise BAUDET-BEILLARD
- Elisabeth HUMBERT-BOTTIN
- Gérard CHEVROT

**CCVRP :**

- André DORBE
- Jean-Yves HERROU
- Annie GUERECHEAU

**CNAMTS :**

- Pierre BONINGRE
- Jean-Michel JODRY
- André DESMEDT
- Patrick MERY

**CNAV :**

- Alain POUSSEREAU
- Jacqueline LAURENT
- Michel DUCHEMIN
- Patrick LEVATOIS

**CNSBTP :**

- Claudine METZ
- Anne-Marie CODORNIU
- Bernard GRANDVAL

**CTIP :**

- Gilles GUINO
- Evelyne GUILLET

**DECAS :**

- Nicole LE SCIELELLOUR

**DSS :**

- Jean-Luc DECOBERT
- Gilles COMBE
- Annie PREVOT
- François GUERILLON

**FFSA :**

- Anne-Marie BERGER
- Patrick GREGORY

**GIE ORGANIC / CANCAVA :**

- Jean-Claude BRUN
- Vincent FEVRE

**ORGANIC :**

- Jacques MARROT
- Laurence GIUGE

**UNEDIC :**

- Jean-Louis BRINGER
- Daniel URBANI
- Chantal PICARD

**Présidente du COUTI :**

- Isabelle BONAN

**Personnalité Qualifiée :**

- Jean-François MICHEL

**Mission DUCS :**

- Henri LEGRAND

Le COFIL est la structure qui permet aux membres du GIP-MDS de communiquer la position officielle de leur organisme ou institution sur les sujets opérationnels qui leur sont présentés et sur les projets de décision du CA et de l'AG.

Ses réunions font systématiquement l'objet d'un ordre du jour envoyé au moins une semaine avant la date prévue et d'un compte rendu soumis à l'approbation des membres participants lors de la séance suivante.

**Le Comité des utilisateurs (COUTI)**

Le COUTI est un organe consultatif prévu dans la convention constitutive du GIP-MDS. Il représente les entreprises utilisatrices des produits et services développés ou proposés sur net-entreprises.fr. Son champ d'action porte donc aussi bien sur les services conçus et hébergés sous l'égide du GIP-MDS que sur les services offerts via un simple accès par le portail.

Il donne un avis sur la conception des services et des produits ainsi que sur leurs évolutions. La charte constitutive du GIP-MDS stipule, par ailleurs, que le COUTI peut « émettre des recommandations sur tout sujet entrant dans le champ de l'objet du Groupement ».



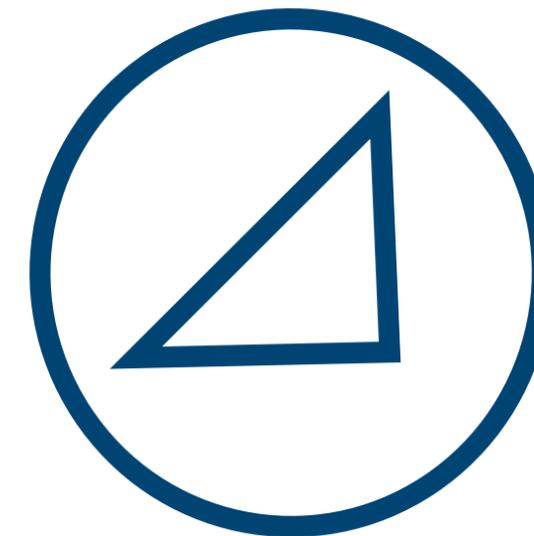
Le rôle du COUTI est principalement de se faire l'écho de la vision « entreprise utilisatrice » du système d'information net-entreprises.fr et des bénéficiaires qu'elle peut en retirer. La mesure de la prise en compte de la satisfaction « client » relève également du périmètre de responsabilité du COUTI.

Pour la réalisation de ses missions, le COUTI peut constituer des panels d'entreprises pour les impliquer au plus près de la conception des services et, ensuite, réaliser les enquêtes de satisfaction.

**Le COUTI est composé de trois collèges :**

- le premier, constitué par un représentant de chaque organisation patronale membre du GIP-MDS (MEDEF, CGPME, UPA et FNSEA),
- le second composé par 3 représentants des mandataires (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, centres de gestion agréés et prestataires de services déclaratifs),





- le troisième, enfin, réunissant pour moitié des représentants de fédérations professionnelles et pour moitié des utilisateurs directs.

Des représentants des pouvoirs publics et le Directeur général du GIP-MDS ou son représentant participent aux réunions.

Le président du COUTI participe au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale avec voix consultative.

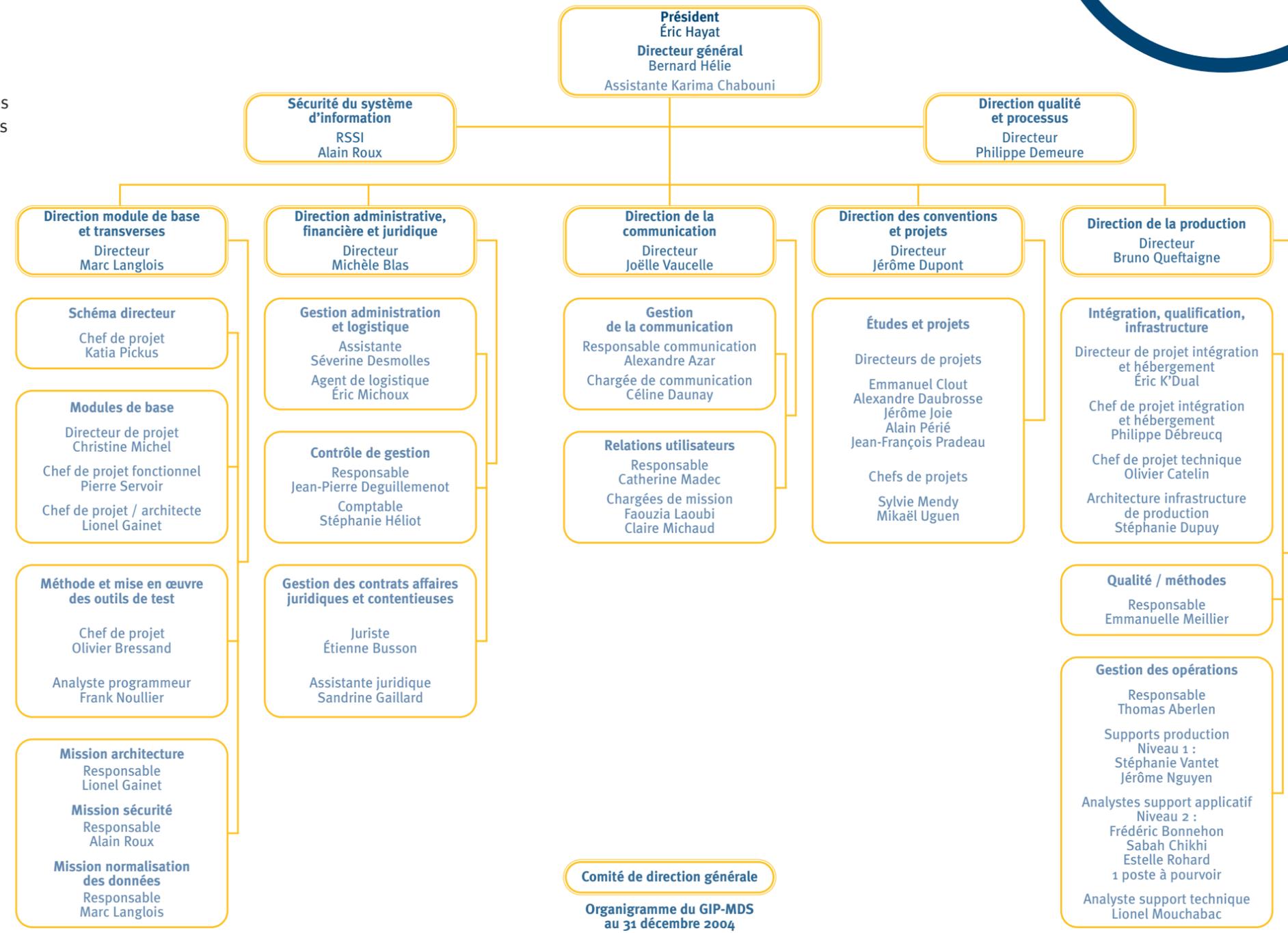
**Présidente du COUTI :**

- Isabelle BONAN

**Le Comité de direction générale (CDG)**

**Le Comité de direction générale est composé :**

- du Directeur général : Bernard HELIE
- du Directeur administratif, financier et juridique : Michèle BLAS
- du Directeur de la communication : Joëlle VAUCELLE
- du Directeur de la qualité et des processus : Philippe DEMEURE
- du Responsable de la sécurité du système d'information (RSSI) : Alain ROUX
- du Directeur des conventions et des projets : Jérôme DUPONT
- du Directeur de la production : Bruno QUEFTAIGNE
- du Directeur de la prospective et du développement : Marc LANGLOIS



# Les faits marquants de l'année 2004



## Portail et site d'inscription

### Transfert de la CNAV vers Prosodie du site d'inscription

Suite au retard pris dans le développement de la nouvelle version du site d'inscription et du portail net-entreprises.fr, et selon les engagements pris, le site d'inscription hébergé par la CNAV à Tours a été transféré chez Prosodie.

Le transfert s'est déroulé selon le planning prévu en juin 2004.

### Mise en service de la nouvelle version du portail et du site inscription

Les difficultés de gestion de ce projet rencontrées fin 2003 et début 2004 ont été résolues par la signature d'un avenant entre le consortium Atos Origin Integration et Microsoft en début 2004. La bascule du site d'inscription et du portail a été effectuée dans la semaine du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2004. La montée en charge s'est effectuée sans dysfonctionnement majeur de l'application, à l'exception de ceux qui étaient liés à l'incompatibilité avec certaines versions de navigateurs.

Le centre de contacts a cependant subi une forte charge d'appels liés à des difficultés d'authentification des anciens utilisateurs, qui a nécessité la mise en œuvre d'un accompagnement spécifique.



### Création d'un Comité de projet modules de base

Un mode de pilotage de même nature que celui qui fonctionne pour les déclarations a été mis en place fin 2004 pour la gestion des modules de base (inscription et portail). La maîtrise d'ouvrage y est constituée par l'ensemble des membres du GIP-MDS, dont les représentants sont notamment appelés à valider et à suivre le budget annuel consacré à ces postes.

Le Comité de pilotage a confié à un comité ad hoc (SDNE) l'élaboration d'un plan d'actions inscrites depuis lors dans la rubrique Études générales pour les années 2005-2007. Ce plan a permis de déterminer les actions retenues par les membres du GIP-MDS pour l'exercice budgétaire 2005.





## Maîtrise de la qualité des processus

2004 a vu la création d'une Direction qualité et processus (DQP) au sein du GIP-MDS. Cette création résulte de la volonté du Conseil d'administration et du nouveau Directeur général de pousser les services du GIP-MDS vers une démarche de recherche permanente d'amélioration de la qualité, passant par une phase d'industrialisation et de rationalisation des processus majeurs.

A ce titre, la DQP assure les missions suivantes :

- mise en place et animation du suivi et de l'amélioration de la qualité de service et des processus,
- coordination de la programmation et des tableaux de bord de pilotage,
- élaboration et suivi du plan de lotissement des applications,
- préparation des réunions de CA et COPIL.

Le cycle d'amélioration de la maîtrise de la qualité s'applique désormais à cinq processus principaux :

- management global de la qualité,
- conduite des projets,
- soutien aux utilisateurs,
- pilotage et programmation,
- exploitation.

En 2004, les travaux ont été engagés sur tous ces processus. En particulier, toujours sous l'égide de la DQP, des tableaux de bord stratégiques et opérationnels sont désormais disponibles. Un comité de programmation a vu le jour, pour permettre une meilleure définition des priorités et une meilleure coordination, notamment en ce qui concerne la planification des changements sur un système d'information désormais relativement complexe. Dans une seconde étape, les travaux de ce comité seront confiés à la Direction de la production.

## Les déclarations en ligne

### La rationalisation du pilotage

Qu'il s'agisse des déclarations hébergées (DUCS, net-ee, DADS-U, DCR et CSSS) ou des déclarations accrochées, les missions confiées au GIP-MDS par les organismes de protection sociale concernés sont précisées dans une convention de projet.

Cette convention est éventuellement complétée par :

- la convention de services (sur les engagements liés aux services mis en production),
- le contrat de services (sur les conditions d'échange),
- la description des interfaces (ex manuel de connexion sur les éléments techniques et les paramètres d'interface).

Fin 2004, des travaux de rationalisation de ces documents ont été engagés, ils devraient être généralisés fin 2005.

Dans le même souci de rationalisation, les comités de projet, qui permettent le pilotage régulier des déclarations, ont été uniformisés depuis mi-2004 :

- on traite séparément ce qui ressort de la production du service (le produit) et ce qui concerne ses évolutions (le projet) ;
- un tableau de bord synthétique est désormais fourni et comprend trois rubriques principales :
  - › les alertes et points de vigilance,
  - › les faits marquants
  - › les principaux indicateurs de pilotage (statistiques d'inscriptions et de déclarations, support client, disponibilités et opérations sur les plates-formes de production, planning, suivi budgétaire).

En 2004, une démarche de rationalisation des fournisseurs a également été menée. Cette démarche a porté sur l'unification de la Tierce Maintenance Applicative des déclarations hébergées maintenant assurée par Unilog, et sur l'unification des prestations d'assistance et de conseil fonctionnels, avec la tenue d'une consultation remportée par Teamlog.

## Les déclarations hébergées

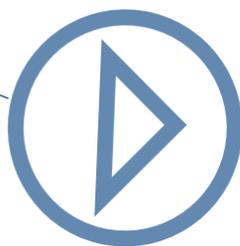
### La déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) et net-emploi entreprises (net-ee)

Les points marquants de l'activité de la DUCS en 2004, sur la base d'un budget d'investissement sur les plans technique et fonctionnel, sont les suivants :

- élargissement de l'offre proposée aux clients, avec la possibilité de réaliser début 2005 les déclarations annuelles 2004 pour les Urssaf et les Assédic,
- ouverture en novembre 2004 du service net-ee (ex : DUCS-I, qui permet d'effectuer les bulletins de salaire), sur le secteur du BTP pour un démarrage en 2005 avec un plan de promotion dédié,
- amélioration de l'ergonomie des services de déclaration et d'inscription complémentaire,
- amélioration de la robustesse du service avec évolution du socle technique,
- forte augmentation du nombre de déclarations en 2004 avec un total de 346 063 contre 62 617 en 2003.

L'activité a également porté sur plusieurs travaux préparatoires :

- élargissement de l'offre proposée aux clients, avec l'ouverture prévue début 2005 du service net-ee pour les secteurs des hôtels-café-restaurants et de la coiffure, la possibilité prévue fin 2005 d'effectuer les déclarations pour les entreprises multi-établissements et les multi-unités déclarées,



- élargissement de l'offre proposée aux gestionnaires des OPS, avec les nouveaux outils du gestionnaire,
- amélioration de la robustesse du service avec évolution du socle applicatif.

#### La déclaration automatisée de données sociales unifiée (DADS-U)

Le budget 2004 était un budget d'investissement sur les composantes technique et fonctionnelle, et les points marquants de la campagne DADS-U 2004 sur les données sociales 2003 sont les suivants :

- élargissement de l'offre proposée aux clients, avec un dispositif transitoire annexe permettant de traiter les fichiers reçus d'une taille supérieure à 300 ko,
- forte augmentation de la volumétrie en 2004 avec un total d'environ 35 000 déclarations contre 14 000 en 2003.

#### L'activité a également porté sur plusieurs travaux préparatoires pour la campagne 2005 sur les données sociales 2004 :

- élargissement de l'offre proposée aux clients avec évolution du socle applicatif pour permettre aux déclarants de disposer d'un seul point de dépôt et de réaliser sa déclaration quelle que soit la taille du fichier transmis,
- élargissement de l'offre proposée aux gestionnaires, avec les nouveaux outils du gestionnaire permettant d'assurer une traçabilité

complète entre chaque fichier reçu des clients et les différents fichiers émis vers les membres net-DADS-U,

- amélioration de l'ergonomie du service avec réalisation et mise en œuvre d'une nouvelle charte graphique cohérente avec celle mise en œuvre fin 2004 dans les nouveaux modules de base,
- amélioration de la robustesse du service avec évolution du socle technique, de façon à pouvoir traiter l'objectif de volumétrie déclarative fixée à 150 000 déclarations par la maîtrise d'ouvrage.

#### La contribution sociale de solidarité des sociétés (CSSS)

Année de consolidation du service pour la CSSS, avec les faits marquants suivants :

- amélioration de la robustesse du service avec évolution du socle applicatif,
- forte augmentation relative de la volumétrie déclarative en 2004 avec un total d'environ

11 500 déclarations correspondant à un taux de pénétration de 4,5 %. Ce volume concerne un périmètre ramené aux seules 250 000 entreprises redevables, et donc seules tenues de déclarer depuis 2004, contre environ 10 000 déclarations en 2003 pour 1 100 000 entreprises tenues de déclarer en 2003.

- forte augmentation du montant collecté en 2004 sur le site net-entreprises.fr, avec 418,6 M€ correspondant à un taux de recouvrement de 12,4 %.
- décision prise en juin de ne pas réouvrir le service fin 2004 pour la deuxième campagne sur les entreprises non amorcées dans la première campagne.

#### L'activité a également porté sur plusieurs travaux préparatoires pour la campagne CSSS 2005 :

- élargissement de l'offre proposée aux clients, avec ajout de la contribution additionnelle, passage à une seule échéance et prise en compte des nouveaux modules de base,

- amélioration de la robustesse du service avec évolution du socle applicatif.

#### La taxe d'aide au commerce et à l'artisanat (TACA)

L'année 2004 devait voir l'ouverture du service pour la première fois, mais la campagne 2004 a été suspendue suite à la parution tardive du décret relatif aux nouveaux taux. La situation est ensuite restée floue tout au long de l'année 2004, conséquence de cette situation juridico-réglementaire. Les autorités de tutelle d'Organic, relayées par la maîtrise d'ouvrage TACA ont finalement décidé de suspendre l'ouverture du service pour 2004 et 2005.

Une étude sur le « démontage » de TACA a été lancée en juillet 2004 et a conclu à la migration de l'application chez le nouvel hébergeur du GIP-MDS mais sans installation.

Il n'y a donc pas eu d'activité sur le site en 2004, hormis pour l'inscription fonctionnelle qui a été désactivée fin 2004 lors du changement d'hébergeur.

#### La déclaration commune des revenus des professions indépendantes (DCR)

Consolidation du service, pour la campagne DCR 2004, avec :

- amélioration de la robustesse du service avec évolution des socles technique et applicatif,
- forte augmentation du nombre de déclarations 2004 avec un total d'environ 42 000 déclarations



correspondant à un taux de pénétration de 2,4 %, contre environ 20 000 déclarations en 2003. A signaler un défaut de qualité de service du système d'information de la maîtrise d'ouvrage avec 11 000 relances abusives émises en deux vagues auprès de clients d'experts-comptables.

**L'activité a également porté sur plusieurs travaux préparatoires pour la campagne DCR 2005 :**

- amélioration de l'ergonomie et de la robustesse du service avec évolution du socle applicatif,
- préparation d'une campagne de promotion nationale vers les déclarants directs.

#### Les déclarations accrochées

##### L'attestation Assédic

Les points marquants de l'activité de l'attestation Assédic en 2004 sont notamment :

- l'enrichissement des services proposés aux clients avec la mise en place à l'été 2004 d'un lien sécurisé de bout en bout entre les clients et le système d'information des Assédic, l'optimisation du traitement des tickets d'incidents entre les centres de support de net-entreprises.fr et des Assédic et l'accès à une nouvelle version du site début juillet 2004.

##### Le bouquet MSA

Les points marquants :

- l'enrichissement des services proposés aux clients et au gestionnaire avec la mise en place fin 2004 d'un lien sécurisé de bout en bout entre les clients et le système d'information de la MSA (prolongement du VPN MSA vers

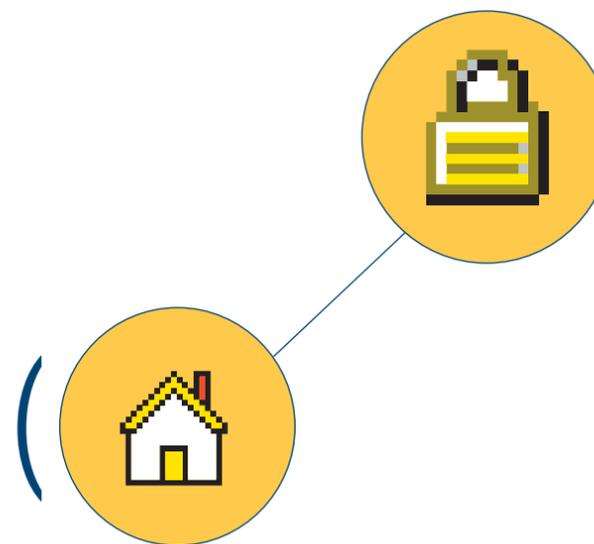


- net-entreprises.fr), en prévision de la mise en place en 2005 d'un flux d'inscription entre net-entreprises.fr et le bouquet MSA,
- les travaux préparatoires pour l'établissement d'un avenant à la convention de projet en prévision de l'enrichissement du bouquet de services MSA avec deux nouvelles déclarations prévues début 2005. Cet avenant a été validé par le Conseil d'administration du GIP-MDS tenu en avril 2005.

#### La déclaration de salaires pour le calcul des indemnités journalières (DSIJ)

L'activité de la DSIJ en 2004 s'est articulée autour de la préparation à l'accrochage, prévu mi-2005. Deux points sont à noter :

- la validation par le Conseil d'administration du GIP-MDS du 6 juillet 2004 de la convention de projet établie entre la CNAM et le GIP-MDS, suite aux travaux préparatoires engagés fin 2003. Elle sera suivie par un comité de projet mensuel.
- la validation par le Conseil d'administration



du GIP-MDS du 14 décembre 2004 du budget 2005.

#### La déclaration unique d'embauche (DUE)

Les points marquants de l'activité de la DUE en 2004 sont les suivants :

- le rétablissement du service interrompu de fin février à fin mai,
- l'enrichissement du service avec la mise en place d'un lien sécurisé de bout en bout entre les clients et le système d'information de l'ACOSS,
- la validation par le Conseil d'administration du GIP-MDS du 14 décembre 2004 de la convention de projet établie entre l'ACOSS et le GIP-MDS, ainsi que du budget associé pour 2005. Cette convention de projet DUE a remplacé la convention de service DUE signée le 27 juin 2000 par l'ACOSS et le GIP-MDS. Elle sera suivie par un comité de projet bimestriel.

#### Intempéries BTP

Il s'agit d'une nouvelle déclaration proposée par la CNSBTP et dont l'accrochage sur net-entreprises.fr est prévu à l'automne 2005. L'activité réalisée en 2004 a concerné des travaux préparatoires pour l'établissement d'une convention de projet et l'émission par la CNSBTP d'un cahier des charges pour la réalisation de l'application. Ces travaux ont été menés en août, puis suspendus en septembre et repris en mars 2005 avec l'objectif d'une présentation de la convention de projet intempéries BTP au Conseil d'administration du GIP-MDS prévu en juillet 2005.

## Production

L'activité production a été marquée par :

- le **regroupement de l'activité d'hébergement** encore répartie début 2004 sur trois sites (CNAV/ FT EQUANT Rennes et Prosodie Vélizy) sur un seul et unique site : celui de Prosodie Vélizy.

Cette opération s'est déroulée en deux étapes :

- en juillet 2004 rapatriement du site d'inscription installé à la CNAV sur le site Prosodie de Vélizy,
- dès septembre 2004 rapatriement des net-procédures du site FT Equant de Rennes sur le site Prosodie de Vélizy ; cette opération menée sans interruption de service a été doublée d'une migration de SUN/ Solaris vers HP/Linux.



- **la mise en ligne de la nouvelle version du portail et du site d'inscription :**

Cette opération a demandé une très grosse préparation car il était impossible d'envisager tout retour arrière du fait d'évolutions techniques et fonctionnelles simultanées. La période de mise en production (décembre 2004) ne laissait par ailleurs aucune possibilité de report.

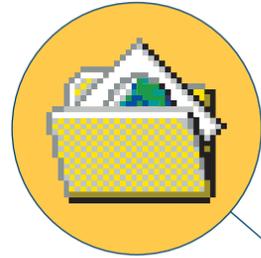
- **la démarche d'industrialisation de la production :**

Sur la base du bilan de fonctionnement avec l'hébergeur FT Equant et en référence à la méthode ITIL, le GIP-MDS a défini les termes de la prestation d'infogérance attendue à l'aide de fiches de fonctionnement.

Le GIP-MDS a, en outre, développé ses processus d'intégration et de qualification des applications mises en production et étendu l'utilisation des outils permettant de gérer efficacement les événements de production informatique.

Ces avancées se traduisent, en particulier, par la fourniture des tableaux de bord tant généraux que mensuels spécifiques à chacun des services de net-entreprises.fr.

- un effort de recrutement important a été porté suite à l'accord du CA d'octobre 2003 sur l'internalisation de fonctions. La Direction de la production a ainsi recruté 13 personnes en



2004, ce qui permettra, à court terme, de réduire de façon notable l'appel à la sous-traitance.

- Par ailleurs, avec l'aide du groupe production, le GIP-MDS s'est attaché en 2004 à finaliser la documentation concernant les manuels de connexion, les contrats de service, les clés de répartition et les analyses de fonctionnement de la DUCS et de la DADS-U.

## Communication

Après les efforts sur la notoriété nationale menés en parallèle avec l'incitation à l'animation de réunions sur le terrain qui avaient marqué les années précédentes, le GIP-MDS et les membres du groupe promotion ont souhaité en 2004 mettre en œuvre une opération d'un type nouveau, avec le bus Atelier mobile net-entreprises.fr.



Cette proposition émanait de l'agence Harrison & Wolf qui avait été retenue pour les années 2004-2006 par le groupe promotion et le GIP-MDS à l'issue d'une mise en concurrence.

### Les principes de l'Atelier mobile :

- donner une visibilité nationale à une série programmée d'actions se déroulant sur le terrain, et menées par les OPS grâce à un financement et à une conception générale réglés nationalement,
- choisir le registre de la proximité et de la démonstration pour « apprivoiser » les responsables des déclarations sociales,
- bénéficier d'une médiatisation importante au plan local.

### Au total 8 villes-étapes ont été visitées pendant une semaine :

Le Mans, Poitiers, Clermont-Ferrand, Pau, Toulon, Besançon, Valenciennes, Caen. 841 personnes ont bénéficié de formations d'une heure et demie

environ, les reprises dans la presse quotidienne régionale et sur France 3 ont été systématiques. Au-delà, la nécessaire mobilisation d'équipes locales sous l'égide d'un pilote différent par ville s'est opérée dans des conditions très satisfaisantes.

En marge de cette opération, qui a mobilisé une part importante du budget et des énergies, il faut rappeler que la **présence de net-entreprises.fr a été assurée dans les salons majeurs** : Salon des Entrepreneurs (Paris et Lyon), Congrès des experts-comptables, Salon des micro-entreprises.

Par ailleurs **l'édition de documents d'information** à jour sur l'ensemble des déclarations proposées par net-entreprises.fr et leur diffusion régulière vers le public, notamment via les OPS demandeurs, s'est poursuivie activement. S'y est ajoutée l'élaboration d'une **collection complète de démonstrateurs** par déclaration, diffusés sur le site et par le biais d'un CD-Rom.

Le mensuel **Réseau**, enfin, principalement diffusé aux OPS a par ailleurs continué à informer le réseau des OPS de l'avancement de net-entreprises.fr et des actions de promotion réalisées en sa faveur.

## Support

La fonction support net-entreprises.fr est pilotée par le pôle relations utilisateurs, autrement désigné « Cellule information et aide » créée en mai 2003.

L'année 2004 est marquée par le changement de prestataire pour l'activité de contacts. Les actions conjuguées du pôle relations utilisateurs et des prestataires successifs ont permis de garantir une qualité de service sur l'année.

- Les actions de pilotage mises en œuvre en 2003, la mobilisation conjointe du pôle relations utilisateurs et du prestataire EXPERIAN au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2004, ont permis de maintenir l'offre de services d'assistance jusqu'à la fin du contrat en juin 2004,
- Les actions d'accompagnement mises en œuvre au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2004 par le pôle relations utilisateurs et l'implication forte du nouveau prestataire Call One, ont contribué à la réussite du démarrage du service et la montée en compétence progressive des téléopérateurs.

### Les indicateurs clés de qualité de service

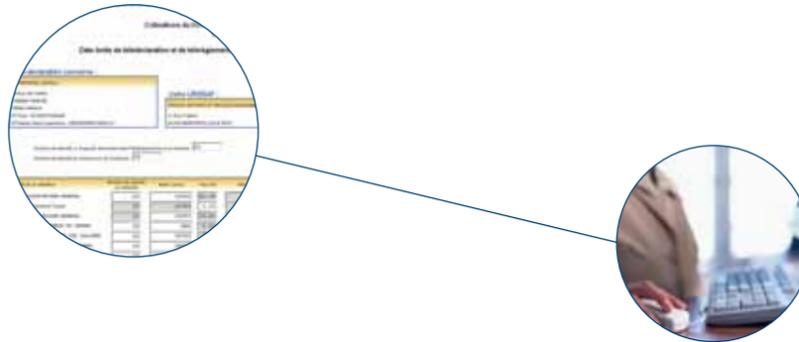
- Une activité de contacts réalisés
  - › 99 114 contacts, en phase avec le prévisionnel (105 000 contacts)

- Le téléphone média préféré des utilisateurs
  - › 80 % d'appels
- Des contacts ciblés sur 3 projets
  - › modules de base 50 % - DUCS 29 % - DADS-U et DADS-TDS 14 %
- Une activité chargée sur la période de janvier à avril :
  - › 55 % des contacts
- Qualité de service téléphonique sur 2004\*
  - › 87 %
  - 1<sup>er</sup> trimestre : 80 %
  - 2<sup>e</sup> trimestre : 90 %
  - 3<sup>e</sup> trimestre : 95 %
  - 4<sup>e</sup> trimestre : 86 %
  - Nota : difficulté de maintien de qualité de services au moment des pics déclaratifs
  - \* taux de prise d'appels.
- Qualité de pertinence de réponse sur 2004
  - › 13 sur 20 sur la base du dispositif de contrôle et d'évaluations des téléopérateurs.

### Le pôle relations utilisateurs se structure en 2004

L'équipe compte 2 chargées de mission dont les postes avaient été transformés en CDI suite à la décision du CA, afin de mieux assurer la fonction de suivi opérationnel des contacts.

L'activité est centrée sur la relations utilisateurs au sens large, avec une recherche permanente des axes d'optimisation du service.



### A noter en particulier sur l'année 2004 :

- information sur le site : FAQ, fiches pratiques, formulaire de contacts,
- participation aux promotions : formations des animateurs de l'Atelier mobile,
- évaluation des discours des téléconseillers et mise en œuvre des axes de progrès,
- amélioration des tableaux de bord de reporting de l'activité d'assistance,
- mise en œuvre de plans d'actions pour accompagner le lancement du nouveau site net-entreprises.fr et contribuer à la réussite de son démarrage en décembre 2004, et ce en relation étroite avec l'équipe projet de l'implication du partenaire Call One.

## Normalisation des données

« Le groupe normalisation des données (GND) est chargé d'apporter une expertise sur la modélisation et l'harmonisation des données échangées dans le cadre de l'objet du GIP-MDS tel que défini dans la convention constitutive du Groupement.

### Pour rappel sa mission est définie comme suit :

- participer à la réalisation des modèles de données et des échanges nécessaires aux projets,
- élaborer, mettre à jour et diffuser le e-référentiel de données harmonisées de la sphère sociale,

- effectuer une veille technologique pour son secteur d'activité notamment sur la modélisation et les normes d'échanges ».

En 2004, les objectifs définis pour ce groupe de travail n'ont pas été atteints et aucun des livrables prévus n'a été fourni à l'exception des travaux sur le rapprochement des tables de code entre différentes déclarations qui devraient s'achever fin 2005.

Ces piètres résultats s'expliquent en partie par le fait que l'activité du groupe a été perturbée par le départ à la retraite d'un collaborateur du GIP-MDS et des absences répétées de son animateur pour des raisons de santé, mais aussi par une mobilisation variable des membres du groupe, qui s'interrogent régulièrement sur la finalité d'un travail de normalisation s'il n'y a pas d'engagement formel pour l'utilisation de ce travail dans la normalisation des échanges.

L'activité de ce groupe trouvera tout son sens si une orientation vers des déclarations EDI est prise au sein de net-entreprises.fr et si les organismes de protection sociale affirment une réelle volonté de simplifier le travail des entreprises et des éditeurs de logiciels de paie par une harmonisation des tables de codes et des données élémentaires utilisées dans la sphère sociale.



## Sécurité

Les travaux en termes de sécurité se sont pour la plupart appuyés sur le groupe sécurité

- Back-office et jeton :

Les aspects back-office ont été traités à travers les évolutions du jeton dit « jeton v3 ». Un certain nombre de livrables a été produit à ce sujet, constituant les spécifications générales du jeton v3. Ces travaux de spécifications ont été suspendus du fait de l'émergence d'un standard de propagation des droits et des identités initié par la DSS, pour finalement être réactivés à des fins de convergence courant 2005.

- L'accrochage des autorités de certification référencées Télé-TVA, dont le GIP-CPS

Cet accrochage s'est déroulé avec succès au cours du deuxième semestre 2004, permettant l'activation de la fonction d'authentification par certificat sur la nouvelle version des modules de base. 10 familles de certificats sont ainsi utilisables par les déclarants sur net-entreprises.fr. Par ailleurs, des points de coordination ont été décidés avec ces autorités de certification afin de définir des axes de communication convergents vis-à-vis des clients des autorités de certification et des déclarants de net-entreprises.fr, avec pour objectifs d'augmenter le nombre de déclarants équipés de certificat et de toucher de nouveaux déclarants à travers les autorités de certification. Début juin 2005, le nombre de déclarants ayant enregistré un certificat pour s'authentifier sur net-entreprises.fr a dépassé le millier d'unités.

- Auditabilité des accès

Des travaux de réflexion ont été menés sur la problématique d'auditabilité des connexions sur net-entreprises.fr. Ils ont abouti à une note présentant les recommandations de mise en œuvre de la traçabilité nécessaire au sein des applications concernées par les avis de la CNIL (DADSU, DCR, DUCSI). Ces recommandations n'ont à ce jour pas encore été suivies d'effets.

- La politique de sécurité

a partiellement été mise à jour en 2004, les travaux de révision par le groupe sécurité sont à poursuivre en 2005.

## Architecture

Pour rappel, le groupe architecture est chargé de :

- « apporter une expertise architecture dans le cadre de l'objet du GIP-MDS tel que défini dans la convention constitutive du Groupement. A ce titre, il participe à la prise de décision pour des sujets relevant de sa compétence en instruisant les dossiers techniques présentés par le GIP-MDS aux instances décisionnaires. Il pourra émettre tout avis ou recommandation pour les sujets relevant de sa compétence. »

Sur l'année 2004, le groupe a mené à terme l'étude approfondie sur le nœud d'interconnexion réseaux, qui a permis au COPIL de retenir une typologie de solution. Cette typologie a été reprise pour la réalisation de l'appel d'offre VPN.



Il a en outre largement contribué aux travaux relevant du groupe production concernant les relations avec l'hébergeur des services de net-entreprises.fr, ainsi que sur la politique d'audit de site et d'audit d'applications en relation avec le RSSI (cf partie sécurité).

## Gestion financière et budgétaire

L'année 2004 a été marquée par le développement des processus de contrôle de gestion budgétaire.

Grâce à la mise en place d'un dispositif renforcé de procédures d'engagements de dépenses, la direction administrative et financière a pu ainsi bâtir des tableaux de bord permettant le suivi de ces engagements et une meilleure maîtrise sur les réalisations en cours et les dépenses afférentes.

Une révision du découpage analytique a également été menée en fin d'année qui doit permettre, pour l'avenir, d'offrir aux différentes instances du GIP-MDS une présentation plus adaptée aux différents types de budget (budget communautaire, budgets spécifiques des net-déclarations) et d'obtenir ainsi une visibilité plus fine entre les différentes activités retenues et les charges identifiées.

## Administration du personnel

2004 : une gestion des ressources humaines adaptée au développement et aux orientations du plan d'action 2004.

### LES RESSOURCES HUMAINES DU GIP-MDS

FIN 2004 : 46 COLLABORATEURS

MOYENNE D'ÂGE : 35 ANS

HOMMES : 55 %

FEMMES : 45 %

Afin de mener à bien les actions prévues dans le plan d'action 2004 (renforcement du contrôle des processus, capitalisation du savoir-faire, renforcement des équipes de production), l'Assemblée générale du GIP-MDS avait adopté les prévisions d'embauches qui lui avaient été présentées fin 2003. Celles-ci consistaient pour mémoire en 10 postes proposés pour les besoins communautaires et 4 postes proposés pour DUCS-DUCS-I.

Le GIP-MDS a ainsi mené durant l'année 2004 sa campagne de recrutement, en privilégiant les moyens économiques, tels le recours à l'APEC et à l'ANPE.





Le recours à ces organismes nous a permis de réaliser les recrutements suivants :

- 2 cadres/ingénieurs pour la cellule « méthodes et mise en œuvre des outils de test »,
- 1 cadre/chef de projet architecte, auprès de la Direction des modules de bases et transverses,
- 1 directeur de projet intégration, auprès de la Direction production,
- 1 chef de projet intégration, auprès de la Direction production,
- 1 chef de projet technique, auprès de la Direction production,
- 1 analyste support applicatif, auprès de la Direction production,
- 1 chef de projet « DUCS »,
- 1 responsable fonctionnel « modules de base »,
- 2 analystes support applicatif et 1 analyste support technique, dont 2 postes dévolus au projet « DUCS-DUCS-I »,
- 1 architecte infrastructure de production,
- 1 chef de projet « DUCS-I ».

Il restait à pourvoir à fin décembre 2004 un poste d'analyste support applicatif.

A noter par ailleurs que certaines ressources ont quitté le GIP-MDS en 2004 et n'ont pas été remplacées poste à poste.

Il s'agit :

- du responsable sécurité systèmes d'information (qui a quitté le GIP-MDS le 30/07/2004) ; ses attributions ont été reprises par l'expert sécurité actuellement en poste ;

- de l'expert normalisation des données (qui a quitté le GIP-MDS le 30/06/2004) ; ses attributions ont été reprises par le Directeur des modules de bases ;
- de l'expert architecture (qui a quitté le GIP-MDS le 07/05/2004) ; ses attributions ont été reprises par le chef de projet architecte auprès de la Direction des modules de bases et transverses, recruté au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2004 ;
- d'un directeur de projet, en charge de la déclaration DCR (qui a quitté le GIP-MDS fin septembre 2004).

Les postes libérés ont profité au recrutement de certaines ressources qui faisaient défaut pour assurer le bon fonctionnement du GIP-MDS.

Il s'agit :

- d'un poste de chef de projet auprès de la Direction « modules de base » dont l'embauche a été réalisée le 01/09/2004 ;
- d'un poste de chef de projet DADS-U (dont l'arrivée est prévue début janvier 2005) ;
- d'un poste de comptable, rattaché(e) à la Direction administrative et financière dont l'embauche a été réalisée fin décembre 2004.

La consolidation de la mise en place d'outils d'évaluation : bilans annuels, gestion des carrières, formation continue, permettront d'aider l'encadrement à accompagner les collaborateurs dans le développement de leurs compétences et à favoriser ainsi l'amélioration de leur environnement de travail.



#### Quelques chiffres clés des dépenses internes du GIP-MDS Année 2004

En euro	BUDGET VOTÉ	BUDGET RÉALISÉ	ECART	% D'EXÉCUTION
TOTAL FONCTIONNEMENT	5 118 720	3 893 420	- 1 225 300	76
TOTAL INVESTISSEMENT	241 071	161 747	- 79 324	67
TOTAL FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT	5 359 791	4 055 167	1 304 624	76
PRODUITS FINANCIERS		- 105 524	- 105 524	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		- 1 350	- 1 350	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 359 791</b>	<b>3 948 293</b>	<b>- 1 411 498</b>	

#### Commentaires

Le pourcentage de réalisation de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement est égal à 76 %, ce qui représente un total réalisé de 4 055 167 euros.

Les économies réalisées ont porté pour l'essentiel sur :

- des prestations de service relatives à la mise en œuvre de la démarche qualité,
- des prestations d'assistance informatique interne qui ont été revues à la baisse,
- des honoraires de recrutement : les prestations proposées par l'APEC et l'ANPE ont été privilégiées au recours aux cabinets de

recrutement. L'APEC et l'ANPE nous ont permis en effet de bénéficier gratuitement de leurs supports communication (parution de nos offres d'emploi),

- l'internalisation : la campagne de recrutement a été menée directement par le GIP-MDS (définition de postes, réception et sélection des candidatures, entretiens) ; le processus de recrutement a été renforcé pour une appréciation optimale des candidats. Les embauches prévues dans le plan d'action 2004 ont ainsi été réalisées tout au long de l'année 2004, d'où un faible taux de réalisation de ce poste.

# Rapport financier de l'exercice 2004



➤ Le compte de résultat récapitule les charges et les produits liés à l'exercice 2004. Il fait apparaître l'ensemble des dépenses comptabilisées au 31 décembre 2004, ainsi que les écarts de réalisation constatés poste par poste et budget par budget.

Le budget total du GIP-MDS, tel qu'il ressort du vote de l'Assemblée générale du 14 décembre 2004, s'élevait à 24 998 022 euros dont 13 974 806 euros au titre du budget communautaire, le reste étant réparti entre les conventions de projet « DUCS-DUCS-I », « CSSS », « DADS-U », « DCR », « TACA », « attestation Assédic », « déclarations MSA » et « DSII ».

L'ensemble des charges soumises à TVA est présenté toutes taxes comprises, les opérations effectuées par le GIP-MDS étant situées hors du champ d'application de la TVA.

## Présentation synthétique des comptes annuels

### Les recettes sont constituées par :

- les contributions des membres qui se sont élevées à 22 355 302 euros,
- le report des produits constatés d'avance de 2003 de 2 642 720 euros,
- d'un produit exceptionnel 1 355 euros et les produits financiers de 105 524 euros.

Les charges de fonctionnement de l'exercice se sont élevées à 23 020 391 euros, les charges d'investissement à 838 863 euros.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2004 se traduit par un montant comptable des charges non dépensées de 1 245 647 euros.